



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 100544

Texte de la question

M. Pierre Aylagas attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la question de la fermeture des trains de nuit. Il associe à sa question le collectif « Oui au train de nuit », ainsi que tous les acteurs locaux qui luttent contre cette décision. Le Gouvernement souhaite fermer la ligne Paris-Perpignan-Cerbère en raison d'un coût d'entretien trop élevé. Cette mesure est discriminante pour le département des Pyrénées-Orientales. Il s'agit du département métropolitain le plus éloigné de la capitale. Ainsi, supprimer une offre de transports loin d'être délaissée par les voyageurs, contribuerait à l'isolement de ce territoire économiquement très fragile, déjà mis à mal par le gel du chantier de la ligne TGV entre Montpellier et Perpignan. Ce manque de mobilité devrait au contraire amener les collectivités à construire de nouvelles lignes, mais c'est exactement l'inverse dans ce cas puisque non seulement la LGV Montpellier-Perpignan ne sera pas réalisée dans l'immédiat, mais en plus le train de nuit est supprimé. Cette mesure est également discriminatoire vis-à-vis des personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un billet de TGV : l'absence d'une offre équivalente les exclut, ou constitue en tout cas, une grande entrave à leur liberté de circuler, alors qu'utiliser le train de nuit, c'est aussi économiser une nuit d'hôtel. De plus, à l'heure européenne, la ligne Paris-Perpignan-Cerbère (ou Portbou) est une liaison directe avec l'Espagne, dont il serait dommage de se priver. Enfin, ces trains sont à la pointe des problématiques de transition énergétique : les Intercités constituent le moyen le plus propre de se déplacer à l'échelle nationale, devant les cars, les voitures et les avions. Aussi, il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte mettre en œuvre afin de pallier ce déséquilibre flagrant.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Aylagas](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100544

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2016](#), page 9245

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)